

EMPLOI SALARIÉ DANS LES TROIS PRINCIPAUX SECTEURS DE L'ÉCONOMIE MARITIME, HORS TOURISME, EN 2014

■ Economie maritime et des territoires littoraux

lfremer

Agence des
aires marines protégées



A RETENIR

Les secteurs d'activité maritime étudiés génèrent 103 900 emplois salariés, soit 96 300 équivalent temps-plein (ETP) sur l'ensemble du territoire en 2014. Ces chiffres restent inférieurs de 5 % par rapport à ceux de 2008, malgré une lente remontée depuis 2010.

Plus de huit ETP sur dix sont localisés dans les départements littoraux (84,3 %), près de 78 000 en métropole et 3 200 en outre-mer. Les départements littoraux de la façade Nord Atlantique - Manche Ouest regroupent 31,0 % des ETP. Les communes littorales représentent, à elles seules, 66 % des emplois, soit 63 200 ETP.

La façade Manche Est - mer du Nord est caractérisée par de nombreux emplois salariés dans les services auxiliaires des transports par eau et la manutention portuaire (ports du Havre, Rouen, Dunkerque et Calais). La façade Nord Atlantique - Manche Ouest est marquée par l'empreinte de la pêche et de l'aquaculture en mer, et de la construction de bateaux de plaisance surtout présente en Vendée. En Sud Atlantique, l'aquaculture (Marennes-Oléron et Arcachon) et la construction de bateaux de plaisance sont des secteurs essentiels. La façade méditerranéenne est marquée par une part importante de l'emploi dans la production de sel (Camargue) et les transports maritimes et côtiers de fret ou de passagers. Enfin, trois des quatre départements ultramarins étant insulaires, l'outre-mer est caractérisée par l'importance des emplois salariés dans la manutention portuaire et le transport, et, dans une moindre mesure, dans la pêche.



Tableau 1 : nombre d'emplois salariés (ETP) dans les secteurs d'activité étudiés en 2014

En équivalents temps-plein - ETP	France entière		Départements littoraux					Départements non littoraux
	Nb	En %	Manche Est-mer du Nord	Nord Atl. - Manche Ouest	Sud Atlantique	Méditerranée	Outre-mer	
Pêche en mer	7 300	7,6	2 100	3 800	800	100	500	100
Aquaculture en mer	4 600	4,8	700	1 800	1 600	400	0	0
Production de sel	400	0,4	0	0	0	200	0	100
Transf. et conservation de produits de la mer	11 200	11,6	3 200	4 100	1 900	300	200	1 400
Commerce de gros de produits de la mer	5 900	6,1	1 300	1 800	600	700	0	1 500
Commerce de détail de produits de la mer	3 300	3,4	400	500	400	500	0	1 400
Activités primaires et filières aval	32 700	33,9	7 700	12 100	5 500	2 200	800	4 400
Const. de navires et de struct. flottantes	11 900	12,3	1 800	5 100	200	2 900	0	1 800
Construction de bateaux de plaisance	6 500	6,7	100	3 800	1 700	200	0	600
Réparation et maintenance navales	6 200	6,5	500	3 000	300	1 900	200	300
Construction et réparation navales	24 600	25,5	2 400	12 000	2 300	5 100	200	2 700
Const. d'ouvrages maritimes et fluviaux	4 500	4,6	300	100	100	300	100	3 500
Transp. maritime et côtier de passagers	7 500	7,8	1 300	2 600	200	2 900	400	200
Transports maritime et côtier de fret	7 100	7,3	1 200	700	300	3 700	300	800
Manutention portuaire	5 200	5,4	2 200	500	300	1 400	700	100
Services auxiliaires des transports par eau	11 000	11,5	4 300	1 900	700	2 800	700	600
Transports fluviaux de passagers	2 500	2,6	0	0	0	100	0	2 300
Transports fluviaux de fret	1 200	1,2	600	100	0	0	0	500
Location de matériels de transport par eau	100	0,1	0	0	0	100	0	0
Act. portuaires maritimes et de transport	39 000	40,5	9 800	5 800	1 800	11 300	2 300	8 100
Ensemble des activités	96 300	100,0	20 000	29 900	9 500	18 600	3 200	15 200

Note : pour des raisons de secret statistique, tous les chiffres sont arrondis à la centaine près la plus proche. Il se peut donc que les totaux ne soient pas égaux à la somme de toutes les valeurs.

Insee, Clap 2014.

Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).



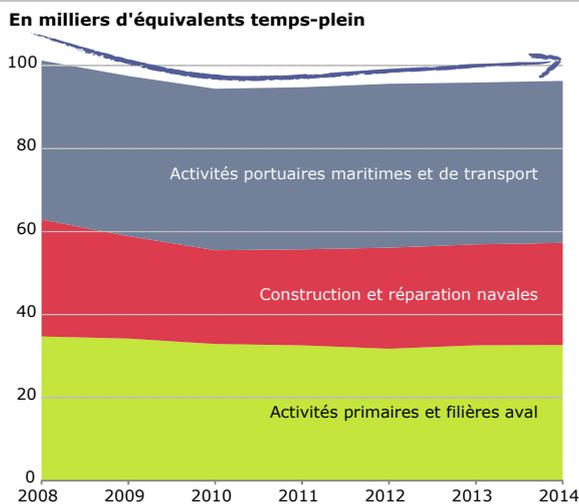
► Analyse globale

La base Clap (connaissance locale de l'appareil productif) est surtout utilisée pour décrire l'emploi salarié à un instant t. Elle peut cependant permettre de définir des tendances globale d'évolution de l'emploi salarié sur plusieurs années.

Les secteurs d'activité de l'économie maritime étudiés dans cette fiche regroupent 96 300 emplois salariés en équivalent temps-plein (ETP) en 2014, soit 103 900 emplois. On compte près de 1,1 emploi pour 1 ETP, soit un peu moins que la moyenne de l'ensemble des emplois salariés en France.

En 2014, les effectifs salariés des secteurs étudiés sont inférieurs de près de 5 % à ceux de 2008¹, soit 4 900 ETP de moins. Ils ont diminué de 2008 à 2010 et augmentent depuis sur un rythme de quelques centaines d'emplois par an.

Figure 1 : évolution des emplois salariés de l'économie maritime, France entière



Insee, Clap 2008 à 2014.
Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

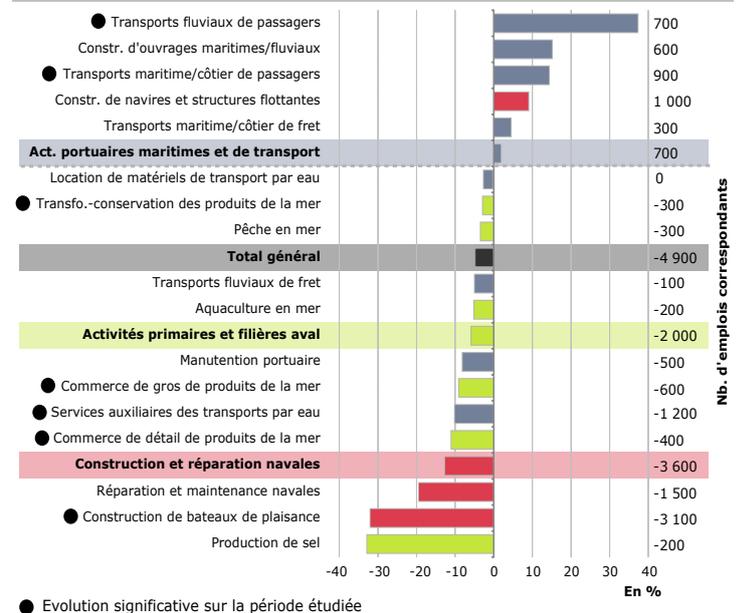
Sur cette période, le nombre d'emplois en équivalent temps-plein a diminué dans les activités primaires et leurs filières aval (-5,9 %). Il a légèrement augmenté dans les activités portuaires et de transport (+1,9 %). En parallèle, il a fortement diminué dans la construction et la réparation navales, -12,7 %, surtout de 2008 à 2010. Ce secteur subit de plein fouet la concurrence mondiale pour la construction de navires (Corée du Sud, Chine) et la crise économique.

Dans le détail, l'emploi diminue dans tous les secteurs des activités primaires et de leurs filières aval. La diminution est de plus de 11 % pour le commerce de détail de produits de la mer qui peine à se maintenir face à la grande distribution. Elle est également forte dans le mareyage (-9,1 %). La perte d'emplois est, par ailleurs, de plus de 5 % dans la conchyliculture subissant d'importantes mortalités de moules et d'huitres depuis plusieurs années.

¹ Du fait du changement de la nomenclature Naf en 2008, il n'est pas possible d'étudier l'évolution des emplois sur une période plus longue.

Concernant les activités de construction et de réparation navales, la diminution du nombre d'emplois est marquée pour la construction de bateaux de plaisance : 3 100 emplois salariés ETP en 6 ans, soit une chute de 32 %. On note cependant une embellie de l'emploi dans la construction de navires et de structures flottantes qui a créé plus de 1 600 emplois salariés équivalent temps-plein depuis 2011.

Figure 2 : évolution des emplois en équivalent temps-plein, par secteur, de 2008 à 2014



Insee, Clap 2008 à 2014.
Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

Enfin, concernant les emplois liés aux activités portuaires et de transport, les secteurs de transports maritime de frêt ou de passagers sont en croissance. A l'inverse, la manutention portuaire, en restructuration, a vu ses effectifs diminuer de plus de 8 % de 2008 à 2014, les services auxiliaires des transports par eau ayant perdu plus de 10 % de leurs emplois sur la même période, soit 1 200 ETP.

En 2014, les secteurs d'activités étudiés employant le plus de personnes sont :

- La construction de navires et de structures flottantes (navires de commerce et de transport de passagers, bateaux utilitaires tels que remorqueurs ou dragues, navires de guerre, bateaux de pêche et navires-usines) : 11 900 ETP ;
- La transformation et la conservation des produits de la mer (conservation, production de préparations / plats préparés

/ farines) : 11 200 ETP ;

- Les services auxiliaires des transports par eau. Cela comprend l'exploitation des ports maritimes, de terminaux portuaires et de quais, l'exploitation des ports fluviaux, voies fluviales et écluses, les activités liées à la navigation, au pilotage et au mouillage, les activités de sauvetage ainsi que les services de signalisation par phares et balises : 11 000 ETP ;
- Le transport maritime et côtier de passagers : 7 500 ETP ;
- La pêche en mer : 7 300 ETP.

Les services auxiliaires de transport par eau étaient le secteur qui employait le plus de salariés parmi les secteurs étudiés en 2011. Il est rétrogradé à la troisième place en 2014.

► Analyse géographique des activités

En 2014, 84,3 % des emplois salariés des classes d'activités étudiées sont localisés dans les départements littoraux. Cela représente 81 200 ETP, près de 78 000 en métropole et 3 200 en outre-mer. Les départements de la façade Nord Atlantique-Manche Ouest regroupent 31,0 % des emplois, ceux de la façade Manche Est - mer du Nord 20,7 %, ceux de la façade méditerranéenne 19,3 % et enfin ceux de Sud Atlantique 9,9 %.

Les communes littorales concentrent, à elles seules, les deux tiers de l'emploi salarié des secteurs de l'économie maritime étudiés, soit 63 200 ETP, en 2014. C'est 5 200 ETP de moins qu'en 2008. Cela représente une régression de 8 %. Ainsi, les communes littorales concentraient plus de 68 % de l'emploi des secteurs économiques étudiés à cette date, soit 2 points de plus qu'en 2014.

Les deux tiers des communes littorales métropolitaines ont au moins l'une des activités étudiées sur leur territoire. Elles sont un peu plus d'une sur deux en outre-mer.

Figure 3 : répartition géographique générale des emplois salariés des classes d'activité étudiées en 2014



Insee, Clap 2014.
Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

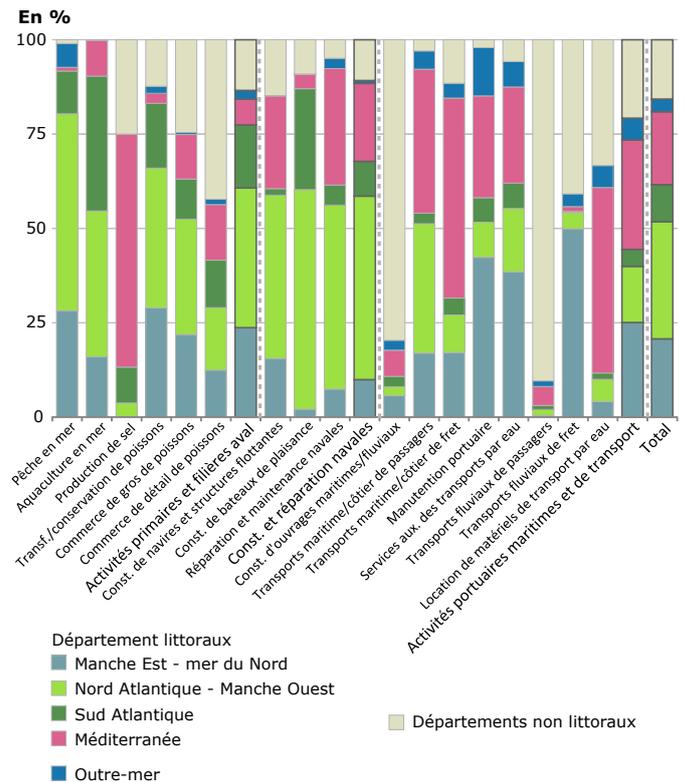
Suivant les classes d'activité, la répartition des emplois entre les départements littoraux et le reste du territoire, ou entre les façades maritimes, est différente.

Certaines activités économiques sont liées à la proximité de l'eau comme la pêche, l'aquaculture, la construction de navires ou les activités portuaires et de transport. D'autres activités sont plus déconnectées du bord de mer comme la production de sel qui peut se faire par extraction minière (Lorraine), le commerce de gros de produits de la mer pouvant être localisé au plus près des marchés et le commerce de détail que l'on re-



trouve dans toutes les communes de métropole suffisamment importantes. Enfin, certaines activités sont liées au transport fluvial. On les retrouve alors sur l'ensemble du territoire.

Figure 4 : répartition géographique des emplois salariés des classes d'activité de l'économie maritime étudiées en 2014



Insee, Clap 2014.
Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

Les caractéristiques de l'emploi sur les façades maritimes (départements littoraux) sont les suivantes :

- La façade Manche Est - mer du Nord est importante pour les emplois salariés liés aux activités portuaires - services auxiliaires de transport par eau et manutention portuaire. Ces emplois sont concentrés dans les principaux ports de la façade : Le Havre, Rouen, Dunkerque et Calais. La pêche et l'industrie des produits de la mer sont aussi assez importants, avec une forte activité de transformation dans la région de Boulogne-sur-Mer.
- La pêche, l'aquaculture, l'industrie des produits de la mer, la construction et la réparation navales (dont la construction de bateaux de plaisance) sont fortement liés à la façade Nord Atlantique - Manche Ouest. Certaines activités sont très concentrées comme la construction de bateaux de plaisance en Vendée, la pêche et les industries de transformation en Bretagne sud ;

- La façade Sud Atlantique est marquée par une assez forte présence de l'aquaculture marine (bassins de Marenne-Oléron et d'Arcachon) et de la construction de bateaux de plaisance. Les activités liées au transport maritime sont peu importantes ;
- Le littoral méditerranéen regroupe une part importante de l'emploi lié à la production de sel (Camargue) et aux transports maritime et côtier de fret ou de passagers. L'activité de réparation et de maintenance navale est également importante ;
- Les départements ultramarins se démarquent par de nombreux emplois salariés dans la manutention portuaire, et, dans une moindre mesure, dans la pêche et les services auxiliaires des transports par eau. Ces spécificités s'expliquent par le caractère insulaire de trois des quatre départements concernés et par l'importance des échanges maritimes avec la métropole et les autres pays.

► Répartition détaillée des emplois étudiés

En tenant compte de l'ensemble des emplois étudiés dans cette fiche, on constate une concentration importante des emplois salariés sur le littoral allant de la frontière belge à l'estuaire de Gironde, et de l'étang de Berre à Toulon. Les plus fortes densités d'emploi concernent les littoraux du Nord et du Pas-de-Calais, l'estuaire de la Seine, le Nord Cotentin, l'ouest et le sud de la Bretagne (en nette opposition avec les Côtes-d'Armor), les littoraux des Pays de la Loire et de Charente-Maritime, l'étang de Berre, Marseille et Toulon. En outre-mer, les emplois sont concentrés dans une ou deux commune(s) dans chaque département.

Dans les terres, la concentration est assez forte en région parisienne (emplois portuaires, marché international de Rungis, sièges des grandes entreprises), à Strasbourg, mais également en Loire-Atlantique (agglomération de Nantes),

en Vendée (construction de bateaux de plaisance) ou dans l'agglomération bordelaise.

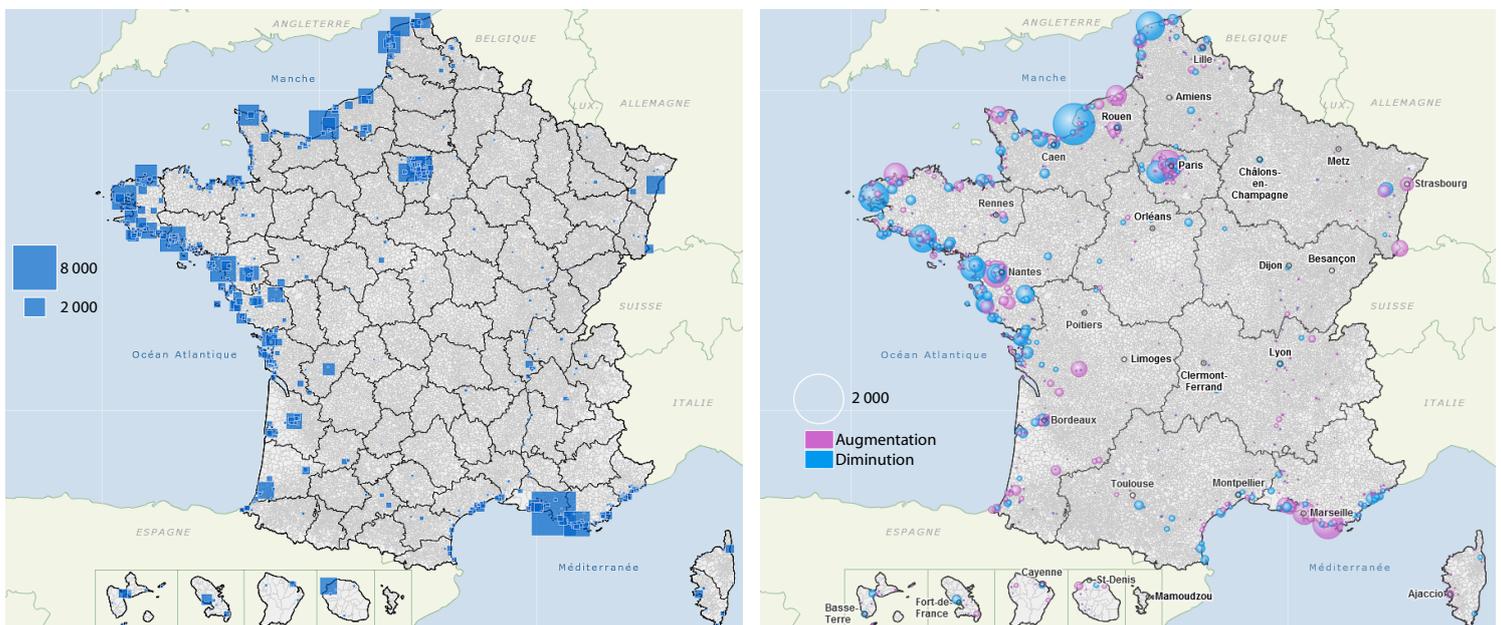
Certains secteurs de l'économie maritime sont très localisés sur le territoire. C'est le cas des services auxiliaires des transports par eau situés dans les grands ports maritimes et les autres ports maritimes ou fluviaux d'importance, comme Strasbourg ou Calais. C'est aussi le cas pour la pêche et l'aquaculture en mer surtout présentes de la frontière belge à Arcachon, ainsi qu'en Guadeloupe pour la pêche et dans les étangs languedociens pour l'aquaculture.

D'autres secteurs de l'économie maritime sont nettement plus disséminés. C'est, par exemple, le cas de la vente de détail des produits de la mer, que l'on retrouve surtout en bord de mer mais également dans les principales communes urbaines sur tout le territoire.

De 2008 à 2014, les plus fortes pertes d'emploi sont localisées de la frontière belge à l'estuaire de la Gironde, en région parisienne et sur la Côte d'Azur. Des villes portuaires comme Calais, Le Havre, Brest, Lorient ou Saint-Nazaire sont particulièrement touchées. Les principales créations d'emplois sont localisées autour de Paris, de Fos-sur-Mer à Toulon et ponctuellement ailleurs, à Dieppe et Roscoff (transport de passagers), Cherbourg, près de Nantes et en Charente (DCNS), dans la banlieue de Rouen, et en Alsace.



Figure 5 : localisation des emplois salariés étudiés (en ETP), en 2014 et évolution de 2008 à 2014, par commune



Insee, Clap 2008 et 2014.
Traitements : SOEs (Observatoire national de la mer et du littoral).



Agence des
aires marines protégées



► Caractérisation des différents secteurs étudiés

Les activités primaires et leurs filières aval regroupent près des deux tiers des établissements des secteurs économiques étudiés. La pêche en mer, l'aquaculture en mer et le commerce de détail regroupent près de 5 000 établissements, avec peu d'ETP par structure (artisanat). A l'opposé, on compte seulement 1 900 établissements pour l'ensemble des activités portuaires et de transport, avec nettement plus de salariés par établissement.

Certains secteurs sont surtout composés de grosses structures,

comme le transport maritime et côtier de fret (78 ETP/établissement) et la construction de navires et de structures flottantes (105). La construction de bateaux de plaisance, et la réparation et la maintenance comprennent des structures plus petites.

Les rémunérations brutes annuelles moyennes sont variables d'un secteur à l'autre. Elles sont fortes dans la construction de navires ou d'ouvrages maritimes et fluviaux, le transport maritime de passagers ou de fret et les services auxiliaires des transports par eau. Ces emplois nécessitent de hauts niveaux de technicité. Ils sont plus faibles dans les emplois de commerce des produits de la mer et dans l'aquaculture.

Tableau 2 : caractéristiques des secteurs étudiés, en 2014

	Nb d'établissements*	ETP / étab.	Rémunération brute moyenne en €/an**	Emploi/ ETP
Pêche en mer	1 600	5	35 800	1,0
Aquaculture en mer	1 600	3	16 800	1,4
Production de sel	< 100	17	44 200	1,0
Transformation et conservation des produits de la mer	300	39	28 200	1,1
Commerce de gros des produits de la mer	700	8	31 800	1,2
Commerce de détail des produits de la mer	1 400	2	20 600	1,3
Activités primaires et filières aval	5 700	6	27 800	1,1
Construction de navires et de structures flottantes	100	105	46 600	1,1
Construction de bateaux de plaisance	200	32	30 000	1,1
Réparation et maintenance navales	1 000	6	34 500	1,1
Construction et réparation navales	1 300	19	39 200	1,1
Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	200	23	50 200	1,0
Transports maritime et côtier de passagers	300	22	41 200	0,9
Transports maritime et côtier de fret	100	78	55 900	1,1
Manutention portuaire	200	30	42 700	1,2
Services auxiliaires des transports par eau	400	25	50 300	1,0
Transports fluviaux de passagers	200	15	34 800	0,9
Transports fluviaux de fret	400	3	29 800	1,0
Location de matériels de transport par eau	<100	2	52 500	0,6
Activités portuaires maritimes et de transport	1 900	21	47 100	1,0
Total général	8 900	11	38 200	1,1

* Arrondi à la centaine près la plus proche, seuls les établissements ayant au moins un salarié sont pris en compte

** Arrondi à la centaine d'euros près la plus proche

Insee, Clap 2014.

Traitements : SOeS (Observatoire national de la mer et du littoral).

► Annexe : définition des différentes activités

Toutes les définitions indiquées ci-dessous sont celles de la nomenclature d'activités françaises révision 2 de 2008 (Naf rév. 2) en 732 catégories. Il s'agit de la déclinaison la plus fine de la nomenclature. Elle a remplacé, depuis le 1^{er} janvier 2008, la Naf rév. 1 datant de 2003. Il n'est donc pas possible de faire des historiques des évolutions des emplois salariés avant 2008.

Activités primaires en mer et filières aval :

03.11Z Pêche en mer : cela comprend la pêche à des fins commerciales dans les eaux océaniques et côtières, la capture de

crustacés et de mollusques marins, les activités des navires se livrant tant à la pêche en mer qu'à la transformation et à la conservation du poisson, ainsi que la récolte d'autres produits marins tels que les perles naturelles, les éponges, les coraux et les algues.

03.21Z Aquaculture en mer : cela comprend l'aquaculture en eau de mer, dont l'élevage de poissons ornementaux marins, la production de naissains d'huîtres et de moules, de jeunes langoustes, de larves de crevettes, d'alevins et de saumoneaux, la culture d'algues et d'autres plantes aquatiques comestibles, l'ostréiculture, la conchyliculture, l'aquaculture dans les eaux saumâtres, l'aquaculture dans des citernes ou des réservoirs

remplis d'eau salée et la pisciculture marine.

08.93Z Production de sel : extraction souterraine du sel, y compris par dissolution et pompage, production de sel par évaporation de l'eau de mer ou d'autres eaux salées ainsi que le broyage, purification et raffinage du sel par le producteur.

10.20Z Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques : cela comprend la préparation et la conservation de produits de la mer par congélation, surgélation, séchage, cuisson, fumage, salage, saumurage ou mise en conserve, la préparation de produits à base de poissons, de crustacés et de mollusques (filets de poisson, laitances, caviar...), la production de farines de poissons pour l'alimentation humaine ou animale, la production de farines et de solubles à partir de poissons et d'autres animaux aquatiques impropres à la consommation humaine, les activités des navires se livrant à la transformation et à la conservation du poisson ainsi que la transformation d'algues.

46.38A Commerce de gros (commerce interentreprises) de poissons, crustacés et mollusques

47.23Z Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé : cela correspond aux poissonneries.

Construction et réparation navales :

30.11Z Construction de navires et de structures flottantes : cela comprend la construction de navires de commerce pour le transport des passagers et du fret, de bateaux utilitaires (remorqueurs, dragues...), de navires de guerre, de bateaux de pêche et de navires usines procédant à la transformation du poisson, de plates-formes de forage flottantes ou submersibles, de structures et d'engins flottants (docks flottants, pontons, caissons, coffres d'amarrage, bouées, réservoirs flottants, barges, ...), la fabrication d'éléments pour la construction de navires et de structures flottantes, la transformation, la reconstruction et l'équipement de navires et de structures flottantes.

30.12Z Construction de bateaux de plaisance : cela comprend la construction de bateaux et de canots pneumatiques, de voiliers, de bateaux de plaisance à moteur, d'aérogliisseurs de plaisance, de motos marines et des autres embarcations de plaisance.

33.15Z Réparation et maintenance navales

Activités portuaires maritimes et de transport :

42.91Z Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux : cela comprend la construction de voies navigables, ports, ouvrages fluviaux, ports de plaisance, écluses, barrages et digues et de plateformes off-shores. Cela concerne aussi le dragage des voies navigables, la réalisation de tous travaux dans l'eau et les travaux

sous-marins ainsi que les divers travaux de génie hydraulique.

50.10Z Transports maritimes et côtiers de passagers : cela comprend le transport maritime et côtier, régulier ou non, de passagers, l'exploitation de bateaux d'excursion, de croisière ou de tourisme, la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport maritime et côtier.

50.20Z Transports maritimes et côtiers de fret : cela comprend le transport maritime et côtier, régulier ou non, de marchandises, l'exploitation de remorqueurs et de pousseurs de péniches ou de plates-formes de forage pétrolier, le transport de camions par bac ou transbordeur et la location de bateaux et navires commerciaux avec équipage.

52.24A Manutention portuaire : cela comprend le chargement et le déchargement de marchandises ou de bagages dans les ports maritimes, l'arrimage et le débardage de conteneurs et d'autres marchandises dans les ports maritimes. Cela ne prend pas en compte les activités fluviales.

52.22Z Services auxiliaires des transports par eau : cela comprend l'exploitation des ports maritimes, de terminaux portuaires et de quais, l'exploitation des ports fluviaux, voies fluviales et écluses, les activités liées à la navigation, au pilotage et au mouillage, les activités de sauvetage, les services de signalisation par phares et balises ainsi que les activités des consignataires maritimes.

50.30Z Transports fluviaux de passagers : cela comprend le transport de passagers sur les fleuves, les canaux, les lacs et les autres voies navigables intérieures, y compris les ports et les docks, ainsi que la location de bateaux de plaisance avec équipage pour le transport fluvial.

50.40Z Transports fluviaux de fret : cela comprend le transport de fret sur les fleuves, les canaux, les lacs et les autres voies navigables intérieures, y compris les ports et les docks, ainsi que la location de bateaux et navires commerciaux avec équipage pour le transport fluvial.

77.34Z Location et location-bail de matériels de transport par eau : cela comprend la location et la location-bail de matériels de transport maritime et fluvial, sans équipage.



► Informations sur la réalisation de cette fiche

• CONTEXTE

Les zones côtières accueillent un ensemble varié d'activités économiques. Elles peuvent être liées directement à la présence de la mer comme la pêche, la conchyliculture ou les activités industrialo-portuaires. Elles peuvent aussi être liées à la population présente sur ce territoire densément peuplé. Ce sont toutes les activités de services liées à l'économie présente.

Très structurantes autrefois, les activités d'exploitation de la mer et industrielles ont forgé les territoires littoraux et les paysages. Elles sont aujourd'hui parfois en perte de vitesse. Confrontées à de nouvelles attentes, elles doivent cohabiter avec de nouveaux pans de l'économie tertiaire très dynamiques et représentant des enjeux financiers importants. L'Ifremer estime ainsi que le tourisme représente plus de 40 % de la valeur ajoutée de l'économie maritime.

Il est intéressant de comprendre comment s'organisent toutes ces activités sur un territoire restreint, aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux complexes et croisés.

• DÉFINITION

L'économie maritime regroupe les activités liées à la mer, mais également au fluvial dans une moindre mesure (transport de marchandises et de fret, activités portuaires, construction navale et d'ouvrages fluviaux).

D'après l'Ifremer, cela regroupe le tourisme, les produits de la mer, la construction navale, le transport maritime et fluvial, l'extraction de matériaux marins, la production d'électricité, les travaux maritimes, les câbles sous-marins, le parapétrolier offshore, la banque, la marine nationale, l'intervention publique et la recherche marine civile. La nomenclature des activités françaises (Naf) permet d'extraire une partie de ces activités. Pour d'autres, la Naf ne permet pas de distinguer les activités maritimes des autres (banque, assurance, câbles, électricité). Enfin, concernant le tourisme, l'approche est plus complexe. Elle implique des méthodes statistiques spécifiques développées par l'Insee afin de tenir compte des emplois totalement dédiés au tourisme (hôtellerie, camping...) et du surplus d'emplois générés par la présence des touristes (commerce, boulangerie, banque...).

Cette fiche prend en compte trois des principaux secteurs d'activité de l'économie maritime, hors tourisme (voir définition des classes d'activité en annexe), structurants pour le bord de mer et dont l'extraction d'après la Naf est possible sans modélisation ni estimation :

- Activités primaires en mer et filières aval : pêche et aquaculture en mer, production de sel, transformation et conservation des produits de la mer, commerce de gros des produits de la mer (mareyage) et commerce de détail ;
- Construction navale : construction de navires et structures flottantes, construction de bateaux de plaisance, réparation

et maintenance navales ;

- Activités portuaires et de transport : construction d'ouvrages maritimes et fluviaux, transport maritime et côtier de fret ou de passagers, manutention portuaire, services auxiliaires des transports par eau, transports fluviaux de fret et de passagers, location de matériel de transport par eau.

Sont pris en compte les emplois salariés en équivalent temps plein (ETP) afin de standardiser l'information. La base utilisée ne permet pas de recenser les emplois non salariés comme les chefs d'exploitation conchylicole ou les patrons pêcheurs.

• Type d'indicateur : indicateur de force motrice

• Objectifs

Cette fiche permet d'appréhender une partie de l'emploi généré par l'économie maritime en bord de mer et dans les terres. Ces secteurs sont essentiels en termes de valeur ajoutée mais aussi pour maintenir la diversité des activités économiques sur le littoral, aux côtés d'une économie présente de plus en plus importante. Ce sont, par ailleurs, des pans d'économie très structurants pour les communautés et les paysages littoraux. Quel est le nombre d'emplois générés par les classes d'activités étudiées ? Comment se répartissent-elles sur le territoire ? Quelle est leur répartition entre façades maritimes et entre bord de mer et reste du territoire ? Voici quelques questions auxquelles répond cette fiche.

• Champ géographique

Ensemble du territoire métropolitain et ultramarin.

• **Source : Insee - Clap. Le fichier Clap (connaissance locale de l'appareil productif) est alimenté par différentes sources : répertoire Sirene, DADS (Déclarations annuelles de données sociales), cotisations de l'Urssaf et fichiers de paye de la fonction publique d'État. Seuls les effectifs employés (ou salariés) sont pris en compte**

• **Période : 2008 à 2014, dernières données accessibles lors de la rédaction de la fiche**

• **Rédacteur : Service de l'Observation et des Statistiques**

• **Date de rédaction : février 2017**